[illegible]

WHISKY—Rien d'important.

SACS EN PITRE—80 balles sacs [illegible]

CHANGE—Fermé; bonne demande. Nous cotons: Sterling, 107¾ @ 108—France, 5f.22½ @ 5f.32½—Traites sur New-York à 60 jours 1¼ @ 2 pour cent d'escompte—Traites à vue sur New-York, [illegible] à pair.

FRET—Très calme. Un navire a été affrété, au coton, pour l'Europe à [illegible]. Quelques centaines de balles de coton embarquées pour Liverpool à [illegible].

LISTE MARITIME.
Port de la Nouvelle-Orléans.

Expéditions hier.

Steamship America, Nelson, Apalachicola
Navire Vicente, Gelpi, Barcelone
[illegible]
Mary O'Brien, Vesper, Liverpool
Cambria, Perry, St Pétersbourg
Edgar P Stringer, Wood, Boston
[illegible], Liverpool
[illegible], Brême
Goelette W W Harkness, Peterson, Tabasco
Chrysolite, Ackley, Indianola
Sea Horse, Garcia, Mobile
Telegraph, Baker, Mobile
S H Townsend, Lambert, Havane
Southron, Perry, Pensacole

Arrivés hier.

Steamship Cahawba, Bulloch, New York via Havane
Steamship Galveston, Terry, Indianola et Galveston
Navire Earl of Eglinton, [illegible], Havane
Dundee, Golding, Gênes
Geo W Bourn, Edwards, Anvers
Barque Francesca, Villa, Palerme
Goelette C Pendleton, Rogers, Havane
Yon Bell, Ham, Rockland
Anna Bella, Ellis, Pascagoula
Pour les steamboats voir la partie anglaise.

Memoranda.

New York, 13 avril—Arrivé, Steamship Daniel Webster, Miner, de la Nouvelle Orléans; navire J C Humphreys, Morse, de la Nlle Orléans.

Ports étrangers.

Alicante, 17 mars—Arrivé, Bos[illegible] Sprague, Patten, de la Nlle Orléans.
Barcelone, 16 mars—Arrivé, Gesoria, Sibila, de la Nlle Orléans; parti 13, Mount Vernon, Rogers, do.
Corunna 9 mars—Arrivé, Primera de España, Sitges, de la Nlle Orléans.
Havre, 26 mars—Arrivé, Young [illegible] Merryman, de la Nlle-Orléans.
Liverpool, 29 mars—Arrivé, Vice Gagarin, Matilda, C P Dorward, Edwards, Georgia, Rappahannock, et Ocean Monarch, New Orleans; 30, Ashland, C S Pennell, Bysantium, Sultan, Magistrate, [illegible], T Jefferson, Forest King, de la Nouvelle [illegible]; 31, W H Prescott, Batchelder, [illegible], Verdun, et Hamilton, Lewis, do.
[illegible] 23 mars—Passé devant, [illegible], de la Nlle Orléans pour le Havre.

Montant le Fleuve.

Navire Von Venche, ——, Rio Janeiro
[illegible] Webb, Pensacole
[illegible] Metcalf, Barton, Cardenas

Passagers.

Par le steamship Galveston venant d'Indianola et Galveston—[illegible] passagers à la chambre.

Liste des bateaux à vapeur partant aujourd'hui.

Matagorda Bay	Robert Waterman	[illegible]
Mobile	Bateau de la Malle	[illegible]
Covington	Arrow	Midi
Mobile	Virginia	Midi
Attakapas	Belle Creole	Midi
Attakapas	A W Baker	Midi
Rir Yazoo	Compromise	5 pm
Rir Tennessee	Choctaw	5 pm
Vicksburg	Vicksburg	5 pm
Pascagoula	Creole	[illegible]
Rir Rouge	P F Kimball	5 pm
Rir Ouachita	Wm A Andrew	5 pm
Rir Rouge	D R Carroll	5 pm
Rir Rouge	Afton Jr Smith	5 pm
Rir Rouge	Rob White	5 pm
Rir Rouge	Judah Touro, Fleming	5 pm
Rir Ouachita	Comet	5 pm
Louisville	Baltic, Meekins	5 pm
Cincinnati	Queen of the West	5 pm
[illegible]	Imperial	5 pm
St Louis	Ed Walsh	5 pm
Rir Arkansas	Arkansas	5 pm
Cincinnati	[illegible]	5 pm

AMUSEMENTS.
Théâtre d'Orléans.

Jeudi soir 22 avril 1858.

Rentrée de Mr [illegible]—LES MOUSQUETAIRES DE LA REINE, opéra en 3 actes—LE FIANCÉ DE BERTHE, vaudeville en 1 acte.

On commencera à 7 heures.

Hippodrome de la Métairie.

Jeudi, 22 avril.

Grande course—Course au trot, pour les amateurs—Trois milles sur cinq, sous les harnais—Les propriétaires conduiront.

PRIX—Un beau jeu de harnais.

M. Trepagnier met un bai FARINA—M. Rosan met un bai [illegible]—M. McGee met un bai [illegible].

La course commencera à 4 heures.

Cette course au trot sera la plus intéressante qui ait jamais eu lieu à la Nlle-Orléans. C'est une course à laquelle entrent des citoyens les plus respectables, qui possèdent les chevaux les plus rapides [illegible]. Chacun des chevaux a une foule d'admirateurs qui tous disent "Que le meilleur cheval le gagne."

Des paris seront exigés de maintenir l'ordre. JOHN L CASSADY.

La dernière réunion du club de la Métairie aura lieu au salon McDonnell, mercredi soir, 21 du courant, à 6 heures. Les membres sont priés d'être exacts. 21av

Armory Hall.
Rue du Camp, No 57.

Il reste positivement la dernière semaine du PANORAMA DE L'ITALIE

Des figures dansantes, spectacle enfantin.

[illegible] gagnants tous les soirs!

Et un lot tous les soirs [illegible] LUNDI SOIR 19 avril—Tous les soirs.

Prix du billet, 50 cents seulement—Les portes s'ouvrent à 7 heures—Le panorama se déroule à 8 heures moins un quart.

GRAND PIQUE-NIQUE ALLEMAND

[illegible] (Volksfest,) A LA COURSE DE L'UNION, le 9 et 10 mai 1858—Admission—Pour messieurs 50 c—Les dames et les enfants entreront gratuitement. Président, JOHN NAUMAN—Trésorier, R. SCHMIDT—Secrétaire, Wm [illegible]. Jusqu'au 10 mai

REENGAGEMENT de Mme OCEANA
Géante du Kentucky, qui pèse 685 livres,

Musée de Vannuchi.
107 rue St-Charles.

La plus belle collection de FIGURES EN CIRE qui ait jamais été exposée en Amérique et en Europe. Elle se compose de :

L'ASSASSINAT DE NOTRE-SEIGNEUR à Bethléem; L'ENTRÉE DU CHRIST à JÉRUSALEM; le jour des Rameaux. Les personnages formant le cortège sont de grandeur naturelle. Copie du célèbre tableau de Raphaël.

LA CÈNE, composée de treize figures.

LE JUGEMENT DU CHRIST, comprenant trente-cinq personnages de grandeur naturelle, mis par une machine.

LE Dr KANE, célèbre navigateur dans la mer Arctique.

Miss CUNNINGHAM et son enfant.

LES HÉROS DE LA CRIMÉE ET LES MONARQUES D'EUROPE, six personnages [illegible]

Un grand nombre de COSMORAMAS.

Les portes sont ouvertes de 10 heures du matin à 10 heures du soir.

Prix d'entrée, 50 cts—Moitié prix pour les enfants et les domestiques. 27 mars

MUSÉE ET AMPHITHÉÂTRE
De Spalding et Rogers.

RUE ST-CHARLES, encoignure Commercial Place.

Spectacle TOUS LES SOIRS—Et le Samedi, à midi. Prix d'entrée 50 cents. Les enfants et domestiques payeront moitié prix le samedi à midi.

Retour, pour quelques jours seulement, des Jeunes comédiens du Marsh.

Jeudi soir 22 avril—FAINT HEART NEVER WON FAIR LADY, comédie—[illegible], vaudeville—THE WANDERING MINSTREL, vaudeville.

Le spectacle commence à 8 heures moins un quart. C. A. SPALDING, trésorier.

CONCERT
au bénéfice de l'Asile des veuves [illegible] et des orphelins.

AU THÉÂTRE D'ORLÉANS

Vendredi, 23 avril.

PROGRAMME—Première partie.

1—Ouverture [illegible] ... Auber
2—Air d'Othello par M. Rauch ... Rossini
3—Air d'Ernani, par Mlle Pasta ... Verdi
4—Air de Don Juan, par M. Holtzem ... Mozart
5—Air d'Œdipe, par M. James ... Sacchini
6—Duo du Barbier de Séville par MM. Holtzem et Rauch ... Rossini

2me PARTIE.

1—Ouverture du Domino Noir ... Auber
2—Air de Robin des Bois par [illegible] ... Weber
3—Air de la Reine d'un jour, M. Delagrave ... Adam
4—Grand duo de la Norma, [illegible] ... Bellini
5—Trio de Guillaume Tell, MM. Julien, Rauch et James ... Rossini

Ce sera la représentation de Robert le Diable [illegible]

Pour la location des loges et parquets, s'adresser au Bureau du Contrôleur, rue d'Orléans, [illegible]

QUATRIÈME ET DERNIER BAL TRAVESTI D'ENFANS,
DONNÉ PAR
LE PROF. J. VEGAS,
Au Odd Fellow's Hall.

LE PROF. J. VEGAS a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général que son QUATRIÈME ET DERNIER BAL TRAVESTI D'ENFANS aura lieu MARDI, 27 avril, au Odd Fellow's Hall. Des élèves danseront à cette occasion plusieurs nouvelles danses à caractère.

Le bal commencera à [illegible] et continuera jusqu'à 11 heures, heure à laquelle [illegible] adultes commencera.

Prix d'entrée:

Dames et demoiselles qui ne sont pas élèves, gratis. [illegible] Jeunes gens de 12 ans au plus [illegible] Demoiselles et jeunes gens (élèves) [illegible] Les dames et demoiselles qui désirent obtenir des invitations sont priées de s'adresser au PROF. J. VEGAS, au Odd Fellow's Hall. On [illegible] chez tous les marchands de musique, et le soir du bal au contrôle.

Personne ne sera admis sans un billet présenté à la porte. 13 avr jusq 27

SANGSUES—SANGSUES

Mde veuve PROVOST, a son grand dépôt central, rue Bourbon, 172, entre Toulouse et St-Pierre, constamment en main un grand assortiment de sangsues hongroises et suédoises. A vendre en gros et en détail aux prix les plus réduits.

Les ordres pour la campagne seront promptement exécutés. 21 nov

---

[illegible]

Aucune chambre ne sera considérée retenue avant le paiement. On peut voir le plan et retenir les chambres en s'adressant aux agents. BELL, BUCHANAN & Co, No 37 rue Poydras. 21av

Bateau à vapeur JAMES MONTGOMERY pour Louisville.

Paquebot régulier faisant les voyages de la Nlle Orléans et de Louisville.

Le bateau à vapeur JAMES MONTGOMERY, faisant régulièrement les voyages de la Nouvelle-Orléans à Louisville, capitaine Samuel Montgomery, partira pour Louisville et les ports intermédiaires, pendant la saison, comme suit :

Partira de la Nlle Orléans, Jeudi, 13 mai, à 5 h. P. M
Do do Samedi, [illegible] do
Do do mardi, 15 juin do
Do do Vendredi, 2 juillet do
Do do lundi, 19 juillet do

Les passagers et les expéditeurs peuvent être assurés de l'exactitude de ce bateau.
Aucune chambre ne sera considérée retenue avant le paiement.
On peut voir le plan, et retenir les chambres en s'adressant à BELL, BUCHANAN & Co, 37, rue Poydras. 21av

Départ : MERCREDI, 21 courant, à midi.

Pour les Attakapas, voie de Plaquemines.

Le steamer CERES, avantageusement connu, capitaine Labarthe, partira le jour susdit, pour St-Martinville, New-Iberia, Provost Landing, Indian Bend, Franklin, Centreville, Pattersonville, et toutes les stations intermédiaires de la route. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

Tout ce qui sera confié à ce steamer sera l'objet des plus grands soins. 20 avril

Jour de départ, SAMEDI, 1er MAI, à 8 heures A. M

POUR VERA-CRUZ.—Ligne de la Malle des Etats-Unis—L'excellent steamship TENNESSEE, doublé et chevillé en cuivre, commandant Thomas Forbes, partira pour Vera-Cruz, le 1er avril, à 8 heures précises du matin, avec les malles des Etats-Unis. Pour fret ou passage (beaux emménagements pour passagers de chambre et d'entrepont), s'adresser à

HARRIS, MORGAN & Co, au pied de la rue Julia, en face du débarcadère des steamships.

Le fret sur les demi balles de coton sera dorénavant d'une piastre et vingt cinq cents par balle. 20avril

Jour de départ, Jeudi, à 8 heures A. M.

POUR LA BAIE DE MATAGORDA, directement, touchant à Saluria, Indianola, Powder Horn et Lavaca, évitant l'allège.—Le nouveau et magnifique steamship ROBERT WATERMAN, (trois compartiments imperméables), commandant H. Huard, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, (magnifiques emménagements), s'adresser à bord ou à HAUDUC, BLOCK & Co, 42 rue Poydras.

Aucun connaissement pour Port Lavaca ne sera signé à moins qu'il ne soit sujet à être livré à l'un des wharves ou des entrepôts. Il ne sera pas reçu de fret sans ordre. 13av

Pour Louisville.

Le nouveau et magnifique bateau à vapeur JOHN RAINE, capitaine Wm Underwood, partira pour Louisville et tous les ports intermédiaires pendant toute la saison.

Part de la Nlle-Orléans, Mercredi, 5 mai, à 5 h. P. M
Samedi 22 [illegible]
Mardi 8 juin
Vend. 25 do
Mardi 13 juillet
Merc. 28 do

Les passagers et les expéditeurs pourront être assurés de l'exactitude de ce bateau.
Aucune chambre ne sera considérée retenue avant le paiement. On peut voir le plan et retenir des chambres en s'adressant aux agents,
BELL, BUCHANAN & Co, 37 rue Poydras 21av

Bateau à vapeur Woodford

POUR LOUISVILLE—Paquebot régulier faisant les voyages de la Nouvelle Orléans et Louisville.

Ce magnifique bateau neuf, capitaine James Macher, partira pour Louisville et les ports intermédiaires, pendant la saison, comme suit :

De la Nlle-Orléans, vendredi 30 avril, à 5 h. P. M.
do do mardi 18 mai,
do do vendredi 4 juin,
do do mardi, 22
do do vendredi 9 juillet

Les passagers et les expéditeurs peuvent être assurés de la régularité de ce bateau
Aucune chambre ne sera considérée arrêtée avant le paiement. On peut voir le plan et retenir des chambres en s'adressant aux agents
BELL, BUCHANAN & Co, No 37, rue Poydras 14av

Bateau à vapeur DIANA pour Louisville.

Paquebot régulier faisant les voyages de la Nlle Orléans à Louisville.

Ce magnifique bateau neuf, capt Ed. T Sturgeon, partira pour Louisville et les ports intermédiaires, pendant la saison, comme suit:

Partira de la N. Orléans, Mardi 20 avril, à 5 h. P. M.
Do do Vendredi, 7 mai do
Do do Lundi 24 mai do
Do do Jeudi, 10 juin do
Do do Samedi 26 juin do
Do do Mardi, 13 juillet do
Do do Vendredi, 30 do

Les passagers et les expéditeurs pourront être assurés de l'exactitude de ce bateau.
Aucune chambre ne sera considérée retenue avant le paiement.
On peut voir le plan et retenir des chambres en s'adressant à BELL, BUCHANAN & Co, No 37, rue Poydras 1 avril

L'Eclipse, paquebot régulier, faisant les voyages de la Nlle Orléans à Louisville.

Le magnifique bateau [illegible], partira pour Louisville et tous les ports intermédiaires [illegible] comme suit:

[illegible]

Les passagers pourront être assurés de la régularité de ce bateau. Aucune chambre ne sera considérée retenue avant le paiement. On peut voir le plan et retenir des chambres en s'adressant à BELL, BUCHANAN & Co, Agents, 37 rue Poydras

Pour Galveston et la Baie de Matagorda.

Jour de départ, samedi 24 avril.

Compagnie de steamships du Sud. POUR GALVESTON ET LA BAIE DE MATAGORDA—L'excellent steamship [illegible] partira [illegible]. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à HARRIS, MORGAN & Co, au pied de la rue Julia, en face du débarcadère des steamships.

Un steamship de cette ligne partira pour les susdits ports tous les mercredis et samedis matin. 22 avril

Jour de départ TOUS LES MARDIS, à midi.

Pour les Attakapas, voie de Plaquemines.

Le steamer GOV POWELL, avantageusement connu, capitaine Greig, doit, comme précédemment, partir les jours et l'heure susdits, pour St Martinville, New Iberia, Provost Landing, Indian Bend, Franklin, Centreville, Pattersonville, la baie de Berwick, et toutes les stations intermédiaires de la route. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à DARBY & THIBODAUX, agents

Tout ce qui sera confié à ce steamer sera l'objet des plus grands soins. 4 jan

Pour Liverpool.—Le navire américain OLD ENGLAND, 1re classe, capt Delano, partira incessamment. Pour fret de 500 balles de coton, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co 20av

Pour Liverpool.—Le navire américain PARLIAMENT, 1re classe, Capt. Leach, partira incessamment. Pour fret de 400 balles de coton, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co. 20av

Pour St-Pétersbourg.—Le clipper américain BEN BOLT, 1re classe, Capt. Long, partira sous peu. Pour fret de 500 balles de coton, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co. Pour passage (excellents emménagements) s'adresser à bord, poteau 27, 1er District.

Pour le Hâvre.—Le navire paquebot [illegible], 1re classe, Capt. Williams, partira incessamment. Pour fret s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co. Pour passage (excellents emménagements) s'adresser au capitaine, à bord, poteau 42 2me District. 20av

Pour Brême.—Le navire G F GRABEIN, 1re classe, Capt Von Hagen, partira sous peu. Pour fret de tabac, coton, etc., s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co. Pour passage (magnifiques emménagements) s'adresser à bord,

POUR BORDEAUX—Le navire américain [illegible], 1re classe, capitaine Harnden, partira sous peu. Pour reste de fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co. 12av

POUR BORDEAUX—Le navire américain ASHLAND, capt Clark, prend en ce moment un chargement et partira sous peu. Pour fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co. 10av

POUR LONDRES—Le navire américain GLOBE, de 1ère classe, capt Baker, prend en ce moment un chargement. Pour fret s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co. 8av

POUR GOTHENBURG—Le navire américain HUMPHREY PERRINTON, de 1ère classe, capt. Gifren, prend en ce moment un chargement et partira sous peu. Pour fret s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co 8av

POUR LE HAVRE—Le navire paquebot régulier MULHOUSE, de 1ère classe, capt. Wilber, prend un chargement, et partira incessamment. Pour fret s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co 5av

POUR ANVERS—Le navire américain LOCHINVAR, capitaine Cole, partira sous peu. Pour fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co. Pour passage (excellents emménagements) s'adresser à bord, poteau 40, Premier District. 5av

POUR GOTHENBURG—Le navire américain MAY QUEEN, 1re classe, capt Stanwood, partira sous peu. Pour fret de 400 à 500 balles de coton, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co. Pour passage (excellents emménagements) s'adresser à bord, poteau 38, 1er District. 6av

Pour Gênes.—Le navire américain E SCHULTZ, 1re classe, capt. Carr, partira incessamment. Pour reste de fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co. Pour passage, s'adresser au capitaine, à bord, poteau 37, 2me District. 5av

POUR LE HAVRE—Le navire paquebot régulier R. J. GILCHRIST, 1re classe, capt. Rowe, partira bientôt. Pour reste de fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co. Pour passage (excellent emménagements, chambre et entrepont à la poupe), s'adresser comme il est dit ci-dessus ou au capitaine Howes, à bord, poteau 38, 1er District. 27 mars

POUR LE HAVRE—Le navire paquebot JOHANNISBERG, 1re classe, capt. Ulrich, partira sous peu. Pour reste de fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co. Pour passage (excellents emménagements) s'adresser à bord. 25mars

POUR ANVERS—La goëlette américaine [illegible], 1re classe, capt. Charles [illegible], partira sous peu. Pour fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co. Pour passage (excellents emménagements), s'adresser à bord, poteau 18, 1er District. 27 mars

POUR ROTTERDAM—Le navire américain JOSHUA MAURAN, 1re classe, capitaine Lippincott, partira sous peu. Pour reste de fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co

POUR CADIZ, passage seulement—Jour de départ, lundi 26 avril—Le navire américain [illegible], 1re classe, capt. Baker, partira comme il est dit ci-dessus. Pour passage (excellents emménagements), s'adresser à bord, poteau 39, 1er District, ou à BAXTER, LOVELL & Co

POUR GÊNES—Le navire américain KEARSARGE, 1re classe, capt Leavitt, partira sous peu. Pour reste de fret s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co. Pour passage (excellents emménagements), s'adresser à bord, poteau 36, 2me District. 23 avril

Dr Charles E Kells,
DENTISTE,
131, rue du Canal,—Nlle-Orléans.

60 RUE ROYALE 60
LE Dr L. DUPERRON,
DENTISTE,

Fait toutes sortes d'opérations dentaires, traite les maladies de la bouche et pose les dents artificielles [illegible]. Le Dr L. Duperron peut être consulté depuis huit heures du matin jusqu'à quatre heures du soir. 21 mars—1an

VINS ROUGES—[illegible] A vendre par [illegible] 17 et 19 rue St Louis 9av

[illegible]

CHEMISIER DES PRINCES, MARQUET, RUE DE RICHELIEU, [illegible] à Paris.

[illegible] ACCIDENTS [illegible]

Dépôt à la Nouvelle-Orléans chez Ed. Guillot, droguiste, 148 rue Royale.

HÉMORRHOÏDES calmées et guéries en peu de jours, par la pommade [illegible], sans danger de répercussion. La boîte avec notice, [illegible] FRANCS. Entrepôt, rue Saintonge 63, Paris.

INJECTION BROU

HYGIÉNIQUE, INFAILLIBLE et PRÉSERVATRICE. Guérison prompte et sûre des MALADIES RÉCENTES et CHRONIQUES, et ayant résisté au Copahu et au Cubèbe. Traitement facile à suivre en secret et en voyage, et agissant d'autant mieux qu'il est plus promptement employé. Se trouve dans toutes les principales pharmacies de l'univers. A Paris, chez l'inventeur BROU, rue Lafayette 33. Dépôt à New-York chez MM. Ed. Gaudelot & Gouré, droguistes, 97 William street ; à la Nouvelle-Orléans, chez E. Guillot, droguiste, et dans toutes les pharmacies.

BAINS ÉLECTRO-CHIMIQUES DE PENNES A PARIS

Ces bains ont acquis une grande valeur depuis qu'ils ont été expérimentés dans les hôpitaux de Paris. De nombreuses attestations données par des médecins éminents (18 professeurs des écoles et des hôpitaux), et les observations publiées dans les journaux de sciences médicales ont mis hors de doute leur efficacité dans le traitement des **Maladies anémiques, dartreuses, gastriques, lymphatiques, rhumatismales, nerveuses, vénériennes.** (Voir l'*Union Médicale* du 27 novembre 1856, la *France médicale* du 28 février 1857, le *Bulletin général de thérapeutique médicale* du 15 mars et du 15 juin 1857, le *Moniteur d'Hygiène* du 15 septembre 1857.)

Préparés avec plusieurs doses minérales, les **Bains Pennes** sont très stimulants; cela explique les résultats heureux qu'on a pu obtenir en les employant contre le **Choléra, la fièvre jaune,** la **paralysie**. (Voir le *Moniteur des hôpitaux* des 22 septembre 1854, 12 septembre et 12 novembre 1856, la *Gazette des Hôpitaux* du 5 novembre 1857.)

Préparés avec une seule dose, ils doivent être considérés comme **Bains hygiéniques**, car ils activent la circulation du sang, en régularisant les fonctions principales de l'organisme. *Ils peuvent donc être là hâter la convalescence des malades en relevant leurs forces épuisées.*

Il est facile de comprendre l'avantage qu'on peut en retirer pour les personnes dont l'estomac ne peut tolérer une médication interne, et qui sont privées de la faculté d'aller aux *sources thermales naturelles.*

AVIS ESSENTIEL.

Pour se garantir des contrefaçons, il faut exiger que chaque dose minérale, renfermée dans un rouleau en zinc laminé et soudé, soit revêtue d'une étiquette explicative, portant la signature et la marque de fabrique, dont les modèles ci-dessous ont été posés suivant la loi. Il convient aussi de lire la notice avant l'emploi.

DÉPOT GÉNÉRAL A PARIS, boulevard de Sébastopol, 39 (rive droite), chez l'inventeur.

DÉPOT SPÉCIAL A PARIS, *pour la vente au détail, à la pharmacie,* **rue Fontaine-Saint-George, 1.**

Dépôt central pour la vente en gros chez M. Edouard Guillot, Droguiste 148, rue Royale, et pour le détail chez les principaux pharmaciens.—A New-York, chez MM. Ed. Gaudelot et Gouré, droguistes, et Fougera, pharmacien—A Mexico chez MM. Maillefert et Co.

RHUMES, IRRITATIONS, INFLAMMATIONS
SIROP ANTI-PHLOGISTIQUE DE BRIANT

PHARMACIE BRIANT, RUE SAINT-DENIS, 137, A PARIS.

Ce SIROP tout SPÉCIAL pour la GUÉRISON prompte des maladies ci-dessus énoncées, est prescrit depuis plus de 30 ans avec un succès que rien ne dément, par les plus célèbres médecins, membres de l'académie de médecine et professeurs de la Faculté de Paris, et notamment par MM. FOUQUIER, DUBOIS, GUERSANT et autres. L'illustre VAUQUELIN l'honorait de son suffrage.

BREVETÉ, après examen fait par MM. THENARD, DARCET, GAY-LUSSAC et ARAGO, membres de l'Institut de France. L'académie royale de médecine de Paris lui reconnaît toutes les propriétés des sirops pectoraux.—Tout récemment MM. CHEVALIER, O HENRY et LASSAIGNE, célèbres chimistes appelés en cour impériale à faire un rapport sur le SIROP ANTI-PHLOGISTIQUE de BRIANT, ont déclaré que ce sirop est préparé avec des principes extractifs retirés de plantes jouissant de propriétés adoucissantes et calmantes, qui le rendent propre à l'usage pour lequel il a été composé.

On emploie ce sirop toujours avec un égal succès dans les maladies qui dérivent de toutes les IRRITATIONS et INFLAMMATIONS, comme CATARRHES, CRACHEMENTS DE SANG, CROUPS, COQUELUCHES, DYSSENTERIES, etc., etc.

N. B.—Tout flacon de ce sirop, s'il n'est pas contrefait, sort de la pharmacie L. LAMOUROUX et PUJOL, et l'étiquette porte la signature BRIANT, leur prédécesseur. Le verre, qui est vert, porte les cachets réunis : VERRERIE DE MASNIERES et BRIANT, à Paris. L'étiquette est imprimée par un MALTESTE. La capsule, fabriquée par DUPRÉ, est au cachet BRIANT. Enfin, un imprimé portant les mêmes cachets et signatures, accompagne toujours chaque flacon.

Dépôts : à la Nouvelle-Orléans, dans toutes les pharmacies, et plus positivement chez M. Ed. GUILLOT, droguiste, et M DUCONGE, pharmacien ; L. CASTEL, droguiste, coin Royale et Ste-Anne. A New-York, chez Fougera frères, M. Leroy, et M. J. Milhau; —A Mexico chez MM. Maillefert—Avis. Les demandes en gros pourront être adressées à M. H. Gaillardet, commissionnaire en droguerie

VIN ANTI-GOUTTEUX ET ANTI-RHUMATISMAL
DE A. D'ANDURAN
Médecin-Pharmacien, à la Rochelle, France.

C'est après de longues expériences que l'auteur est parvenu à composer ce remède aussi doux qu'efficace et dont l'action est aussi sûre et plus sûre encore que le sulfate de quinine dans les fièvres intermittentes. Il suffit d'en prendre une cuillerée matin et soir, pendant deux ou trois jours, pour voir disparaître les accès de goutte les plus forts. Le traitement du rhumatisme demande à être continué plus longtemps.—Prix du flacon, avec le mémoire qui l'accompagne 10 francs.—Avis. Les demandes en gros peuvent être adressées à M. H. GAILLARDET 75 Franklin street, New York.

Approbation de l'Académie de Médecine de Paris

HUILE DE FOIE DE MORUE DE HOGG

PHARMACIEN, 2, RUE CASTIGLIONE À PARIS.

Seule huile couleur paille qui ait obtenu à l'Exposition Universelle de Paris une **mention honorable**—contre les *maladies de poitrine, les dartres, tumeurs glandulaires, rhumatismes, affections scrofuleuses, lymphatiques, la maigreur* des enfants, les *flueurs blanches*, etc., et les *affaiblissements des organes* chez l'un et l'autre sexe. On la recommande aux *nourrices* et les *femmes en couches.*

Remarque importante :

1° L'huile de foie de morue *naturelle* est presque *incolore.*
2° *La saveur* en est douce et sans [illegible] *âcreté.*
3° *Son odeur* est celle du *poisson frais.*
4° Les huiles du commerce ont donc la couleur *brunâtre*, l'odeur désagréable, la saveur âcre et nauséabonde [illegible] *principes médicamenteux que les huiles colorées.* Traité de pharmacie p 503

M. Lesueur, chef des travaux chimiques de la faculté de médecine de Paris a constaté par l'analyse différentielle [illegible] que cette *huile couleur paille de M. Hogg* contient presque le *double* des *principes actifs de plus* que [illegible] les huiles brunes foncées.

AVIS. Pour éviter toute contrefaçon, nous ne vendons notre huile que dans des flacons triangulaires [illegible] —Dépôt à la *Nouvelle-Orléans* [illegible]

EAU DE COLOGNE DE JEAN MARIE FARINA

25 rue St-Honoré. Seule véritable

L'Eau de Cologne qui doit à ses vertus bienfaisantes le surnom d'ADMIRABLE, est un de ces produits que rien ne peut remplacer [illegible] toilette. [illegible] JEAN-MARIE FARINA, parfumeur, rue St Honoré 217, à Paris.

NOTA—Pour se garantir des contrefaçons, le consommateur devra exiger le cachet et la signature de la maison JEAN MARIE FARINA [illegible] chez **Jean-Marie Farina** [illegible] M. H. Gaillardet, commissionnaire, au bureau du Courrier. A la Nouvelle Orléans à M. E. Guillot.

PILULES STOMACHIQUES DE LA PHARMACIE COLBERT

ELLES sont recommandées par tous les médecins en France et en Europe dans les maladies occasionnées par la constipation, la bile et les glaires. Elles purgent sûrement et sans coliques, [illegible] Prix de la boîte, 2 fr. avec l'instruction. A la Nouvelle-Orléans chez M. [illegible] 145 rue Royale.

PURGATIF à la MAGNÉSIE Chocolat-Desbrière

Goût agréable, EFFICACITÉ CERTAINE; une tablette suffit pour purger. A petites doses, il détruit la constipation.—Ph. Desbrière, 9 Paris. Nouvelle Orléans chez E. Guillot, droguiste, et dans les principales pharmacies

VINAIGRE de TOILETTE COSMACETI,

par la finesse de son parfum, par ses propriétés [illegible] supérieur à toutes les préparations du même genre. Paris, rue Vivienne, 55.

PILULES GOURMANDES PURGATIVES DE CAUVIN.

Ces pilules, par leur efficacité et leur emploi facile, sont le meilleur purgatif pour combattre la Constipation, détruire les Humeurs et l'Acreté du sang, et pour ramener l'harmonie dans les fonctions vitales. [illegible] A Paris, pharmacie Cauvin, place de l'Arc de Triomphe, 10 barrière de l'Étoile).

PILULES DEHAUT

Les substances végétales que ce purgatif renferme ont été choisies et combinées d'après la nouvelle méthode digestive de M. DEHAUT, **pour être prises et digérées en même temps que les meilleurs aliments et les boissons les plus fortifiantes.** [illegible]

Dépôts à New-York, chez MM FOUGERA, frères, pharmaciens No 30, North William street et chez M. LEROY, pharmacien, No 771, Broadway au coin de la 9me rue.

Avis à MM les pharmaciens et droguistes de la Nouvelle-Orléans et de la Louisiane.

UN DEPOT CENTRAL ET UNIQUE de NOS PILULES est établi, pour la vente en GROS et DEMI-GROS, chez M. EDOUARD GUILLOT, droguiste, 148, rue Royale. Pour la vente au détail chez MM. [illegible] & CIE., et dans les principales pharmacies de la N-Orléans

SIROP DE CLERAMBOURG,
DELONDRE, Pharm. rue St-Honoré, a Paris,

Ce sirop est conseillé depuis 1798 par les premiers médecins de Paris, dans toutes les affections de poitrine telles que RHUMES, CATARRHES, ASTHMES, COQUELUCHE, TOUX NERVEUSES ou SANGUINES. 1 fr et 2 fr. 75.

PATE BÉCHIQUE faite avec ce sirop pour prendre dans le courant de la journée et la nuit. La boîte 1 fr 25—A New York chez M. Leroy, pharmacien—Nouvelle Orléans chez M. E. Guillot, rue Royale 148

SIROP JOHNSON
PECTORAL, CALMANT, DIURÉTIQUE, ANTIPHLOGISTIQUE,
AUX POINTES D'ASPERGES,

COMPOSÉ ET PRÉPARÉ selon la formule du Dr BROUSSAIS, à la PHARMACIE JOHNSON BOISSARD, PHARMACIEN, SUCCESSEUR, RUE CAUMARTIN, 6, A PARIS.

Ce sirop est INALTÉRABLE même dans les voyages de long cours et sous les températures les plus élevées. Il est employé avec succès depuis un grand nombre d'années, contre les maladies nerveuses, les maladies du cœur, les maladies INFLAMMATOIRES et les IRRITATIONS avec toux. La dose et le mode d'emploi sont indiqués dans l'instruction qui accompagne chaque flacon. Dépôt Direct, chez M. Ed. Guillot, droguiste à la *Nouvelle-Orléans*, no 148, rue Royale

AU BON PASTEUR.
VÊTEMENTS D'HOMMES ET JEUNES GENS,

32 RUE NEUVE des Petits Champs, au coin DE LA RUE Ste-ANNE A PARIS.

32, RUE NEUVE des Petits Champs, au coin DE LA RUE Ste-ANNE A PARIS.

PALETOTS et PARDESSUS modes de 5 à 150 fr.

ROBES de CHAMBRES de 15 à 300 fr.

HABITS DE LIVRÉE.

EXPOSITION PERMANENTE des ÉTOFFES HAUTE NOUVEAUTÉ POUR LA COMMANDE

SUCCURSALE rue de Paris, No 1, au Hâvre.

EAU DENTIFRICE DU DOCTEUR HENOQUE,

MÉDECIN DE LA FACULTÉ DE PARIS,
CHIRURGIEN-DENTISTE, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR.
(Médaille d'or.)

Le Dr Henoque a constaté pendant une longue pratique que la perte des dents et les maladies des gencives proviennent souvent de l'emploi de dentifrices contenant des substances nuisibles. Le public trop crédule accepte légèrement ces mélanges dangereux, qu'on trouve dans le commerce.

Frappé de ces graves inconvénients, le docteur Henoque, éclairé par une étude sérieuse de l'hygiène de la bouche et par ses connaissances en chimie, a composé, dans un but d'utilité générale, une eau parfumée très suave dont les propriétés exceptionnelles sont consacrées par l'expérience et par divers corps savants.

L'eau dentifrice du Dr Henoque raffermit les dents ébranlées, prévient la carie ou en arrête les progrès.

Elle calme, et souvent elle guérit, les douleurs de dents les plus vives.

On l'emploie avec succès dans les ulcérations, le ramollissement, l'engorgement et l'inflammation chronique des gencives.

L'usage habituel de l'Eau du Dr Henoque maintient la bouche en bon état et lui donne un parfum très agréable.

L'Eau du Dr Henoque assainit et conserve les pièces artificielles.

La POUDRE *du Dr* HENOQUE *s'emploie simultanément avec* L'EAU.

Chez le Dr HENOQUE, Médecin-Dentiste [illegible], à Paris.

Se trouve chez les principaux pharmaciens et parfumeurs de la Nouvelle-Orléans et de la Louisiane.

N. B. Chaque flacon a son étiquette revêtue de la signature du Dr Henoque, et doit porter également l'empreinte de son cachet. Les mots EAU DU Dr HENOQUE et la Croix sont moulés dans le verre des flacons. Prix : 3 et 5 fr. le flacon.

ESPRIT MINÉRAL ZUCCANI,

Produit chimique bien supérieur à toutes les ESSENCES et BENZINES, pour enlever à la minute, sans altérer les couleurs ni laisser d'odeur, les TACHES de GRAISSE, de PEINTURE, de GOUDRON, etc., sur toutes les étoffes, et spécialement sur le VELOURS et la SOIE. Il est parfait pour le nettoyage des GANTS DE PEAU. En vente à la Nouvelle-Orléans, chez [illegible], parfumeur. A Mexico, chez MM. Maillefert & Co.—Entrepôt général à Paris, 8, rue du Temple.

PATE ET SIROP DE NAFÉ D'ARABIE

[illegible]

RACAHOUT DES ARABES
Seul aliment approuvé par l'Académie de médecine de Paris.

Il rétablit les malades de l'estomac ou des intestins; il abrège la convalescence; il fortifie les enfants, et ses propriétés analeptiques préservent des fièvres typhoïdes et épidémiques. Le véritable Racahout de Delangrenier, rue Richelieu, 26, à Paris, se vend, ainsi que le Sirop et la Pâte de Nafé, à la Nouvelle-Orléans, chez MM. Duconge, Dufilho, pharmaciens.

La Pâte, le Sirop de Nafé, et le Racahout se trouvent chez Ed. GUILLOT, 148 rue Royale.

Plus d'opérations aux yeux.

L'EAU CÉLESTE du Dr ROUSSEAU pour la guérison radicale de toutes les maladies d'yeux, telles que cataractes, taies, inflammations etc., fortifie les vues faibles, [illegible] la goutte sereine et guérit les yeux chassieux [illegible] complètement la vue dans l'espace de dix à quinze jours.

Prix du flacon, 10 francs, à Paris, chez M. Paulon, pharmacien, 12, rue des Saints Pères.

Dépôt à la Nouvelle-Orléans, chez M. Ed. GUILLOT, 148 rue Royale.—N. B. Se méfier des contrefaçons qui ont été faites d'un remède connu dans toute l'Europe pour son efficacité.

Avis aux Dames.
LAIT ANTÉPHELIQUE.
10,000 flacons arrivés à la Nlle-Orléans

Plus de rides, plus de taches de rousseur, conservation et régénération de la peau et du teint.

LE LAIT ANTÉPHELIQUE si avantageusement connu, est employé en France pour l'hygiène du visage, contre les taches de rousseur principalement, qu'on disait indélébiles ; ce préjugé n'existe plus. Depuis huit années de succès toujours croissants ont prouvé que le Lait Antéphélique n'a pas encore trouvé une éphélide, une tache de rousseur, un masque ou tache provenant de grossesse, qui, soumis à son usage, n'ait bientôt fait place au teint le plus clair et le plus fin.

Le Lait Antéphélique n'est pas seulement un spécifique infaillible contre les taches de rousseur et celles provenant de grossesse, [illegible] un quart d'heure avant les ablutions du matin, il raffermit l'épiderme, sans jamais l'irriter [illegible]; détruit sans les répercuter, les boutons et autres rugosités; empêche la formation des rides précoces ou retarde les premières rides, en tonifiant les tissus de la peau, donne et conserve au visage les qualités du plus bel incarnat.

Un seul flacon suffit pour donner à la peau toute la beauté de la jeunesse, qu'on maintiendra indéfiniment en en faisant usage de la manière indiquée au prospectus.

P S—La Poudre Végétale odorante du même auteur complète la toilette des jolies femmes.

Principal dépôt à la Nouvelle-Orléans chez F F Henriques, encoignure Remparts et St Louis, et E. GUILLOT, rue Royale 148

1 août—1an

CLAUDE CONTOIS,
JARDINIER FLEURISTE
Et Entrepreneur de Jardins,

Rue des URSULINES, 204, entre Remparts et St Claude.

29ja—1an NOUVELLE-ORLÉANS.

CONSERVATEUR DENTAIRE EAU DE PHILIPPE

Paris, rue St-Martin, Boulevard des Capucines.

Nlle ORLÉANS DÉPOT CENTRAL chez Ed. GUILLOT Droguiste, 148, rue Royale

Dentifrice supérieur, pour nettoyer, blanchir, et conserver les dents.

Véritable LEROY
PARIS.—Rue de Seine, 51.—PARIS.

Le PURGATIF LE ROY, le seul reconnu le plus efficace pour la guérison de toutes les maladies, causées par l'altération des humeurs, est toujours accompagné d'une instruction de 12 pages, à l'aide de laquelle les malades peuvent toujours recouvrer la santé, aussi ne saurions-nous trop recommander de bien l'étudier avant de commencer le traitement. Mais, comme il existe un grand nombre de falsifications très dangereuses, on ne doit exiger que du VÉRITABLE et l'on ne saurait prendre trop d'attention à l'avis qui suit :

1° Ne devront être considérés comme VÉRITABLES que les Fioles d'un quart de litre, sortant de la PHARMACIE COTTIN, accompagnées d'une NOTICE indiquant le traitement et représentant: 1° Les mots **Pharmacie Cottin**, en relief sur le verre et le cachet — 2° Une étiquette imprimée sur un fond guilloché en blanc les mots: PURGATIF LE ROY, avec ma signature à la main et la griffe *Le Roy*.—3° [illegible] et N. B. Toutes les bouteilles portent, entre le bouchon et le papier bleu supportant mon cachet, une étiquette imprimée en jaune avec les griffes LE ROY, COTTIN et SIGNORET, et sur celle de Cottin le TIMBRE IMPÉRIAL du gouvernement français.

AVIS. LES VÉRITABLES PILULES ET BOLS du chirurgien LE ROY, qui ne se trouvent aussi que dans la PHARMACIE COTTIN, devront présenter des étiquettes offrant les mêmes caractères distinctifs.

N. B.—Les personnes qui ne se trouveront pas assez renseignées par les NOTICES qui accompagnent les Fioles, pourront se procurer chez nos Dépositaires la MÉTHODE CURATIVE du chirurgien LE ROY, 1 volume in-8°, du prix de 3 francs; ouvrage parvenu à la 18e édition.

DÉPOTS : à la *Nouvelle-Orléans*, du VÉRITABLE LE ROY, chez M Duconge, droguiste, rue de Chartres, chez M Edouard GUILLOT, droguiste, rue Royale, 148, et chez M. A. Michoud, négociant. Et dans les meilleures Pharmacies des États-Unis.

N. B.—Pour l'envoi d'une valeur acceptable sur Paris, à 60 jours de vue au plus et de 500 fr., on jouit de la remise et de l'Escompte le plus fort. La Maison n'a aucune succursale, et doit s'adresser directement rue de Seine, 51, à M. Signoret, Docteur-Médecin, seul continuateur de la *Méthode Le Roy.*

Dépôt également chez L. Castel, droguiste, N. Orléans, coin Royale et Ste-Anne.

SIROP DE BERTHE A LA CODEINE.

Dans ses travaux sur les effets chimiques et physiologiques de la CODEINE, M. BERTHE a fixé de nouveau l'attention des médecins sur les propriétés remarquables de ce médicament. Déjà MM. Magendie, Martin Solon, Barbier d'Amiens, Williams Gregory avaient bien démontré l'efficacité de cette substance comme Sédatif par excellence des douleurs nerveuses et des toux opiniâtres, dans les Rhumes, les Catarrhes et les Bronchites; mais on semblait oublier leurs expériences, sans doute parce que la Codéine était trop chère, quand les recherches scientifiques de M. BERTHE et le bas prix auquel il livre sa préparation ont décidé les médecins des hôpitaux de Paris, à reprendre l'étude de la Codéine avec le Sirop préparé par M. Berthe. Les résultats qu'ils ont obtenus confirmant toutes les observations de MM. Magendie, etc., se résument dans cette opinion : LE SIROP DE BERTHE A LA CODEINE a été jugé comme le meilleur calmant des douleurs névralgiques et des toux rebelles, et supérieur à toutes les autres préparations connues jusqu'à ce jour.

Le Sirop de Berthe à la Codéine, avec prospectus donnant les observations faites dans les hôpitaux de Paris, se trouve : Pharmacie du Louvre, rue St-Honoré, 151, à Paris, et dans toutes les pharmacies des États-Unis.—N. B. Pour éviter la contrefaçon exiger le nom et la signature de BERTHE lauréat des hôpitaux, s'adresser à MM Ménier et Cie, pharmaciens-droguistes, 37, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, à Paris.

PIANOS.
56, rue Royale.

QUATRE MÉDAILLES D'OR Ont été décernées à **J. FAIVRE.** A PARIS ET A LONDRES, EN 1855 ET 1856, POUR **Invention Américaine** *DU SYSTÈME EN FER, brevetée. Seule médaille d'or donnée à Londres aux pianos français.*

Des certificats, signés par M. Gottschalk, M. Strakosch, A. Jael, etc., déclarent ces instruments être les meilleurs, qu'ils aient joués, peuvent être vus à l'établissement.

56, rue Royale.

Échange et crédit. Chaque piano garanti pour [illegible] ans 4 oct—1an 3pe

KEROSENE OU HUILE DE CHARBON,
SANS ODEUR!

NOTRE huile de charbon qui était déjà irréprochable sous le double rapport de l'économie et de la clarté, devient sans odeur qu'elle est maintenant, l'huile à brûler par excellence. Elle donne dans les lampes spéciales que nous offrons aux familles, une clarté égale à celle du camphine et coûte beaucoup moins que l'huile de graisse ou de Colza.

En magasin

Lampes à kerosene de toutes sortes, pour salons. Lampes à kerosene de côté, à suspension et portatives, pour groceries, cafés, établissements publics, etc.

Prix de la qualité de kerosene qui brûle dans ces lampes.

Par 1 gallon	$1 10
" 5 gallons	1 05
" baril	1 00

B. NAUTRE & Co Agents kerosene oil com No 23, Conde nov—3m

G. P. HOUGHTON.
No 152, rue du Canal—Nlle-Orléans,

Le Fabricant de Peignes en écaille.

Vieux peignes arrangés SUIVANT LE GOUT DU PUBLIC, et réparés, quelque soit leur mauvais état, de manière à être aussi beaux et à paraître aussi beaux que s'ils étaient neufs. On achète l'écaille au comptant 1 dec

CHANGEMENT DE DOMICILE.
JOSEPH FEYTEL,

A transporté son magasin, du No 6 rue de Chartres, au No 9, rue du Camp. Il se chargera des réparations aux montres, pendules, bijoux, etc. Ses habitués et le public en général, trouveront, comme par le passé, exactitude et attention à leur satisfaire.

En magasin, un bel assortiment de montres et de bijouterie fine. 22 mars 1yr

PIANOS RICHES EN BOIS DE ROSE
Des meilleures fabriques de Paris.
A. PERIER

A l'honneur d'informer le public que ses relations depuis plus de quatorze années à la Nouvelle Orléans avec les premières maisons PLEYEL, ERARD, ETC, le mettent à même d'obtenir leurs meilleurs Pianos, qu'il vendra au-dessous du prix le plus bas de la place, par suite de l'état actuel des affaires.

A. PERIER, Rue Royale No 310, entre St Philippe et Ursulines

Monsieur L C DIOT, facteur et excellent accordeur des principaux artistes de Paris, accordeur des pianos de concert de M. Thalberg, en Amérique, est attaché à la maison. 28nov—3 p 1an

Rue Royale, No. 38.
PIANOS D'ERARD,

SEULE grande MÉDAILLE à l'Exposition de Londres
Médaille d'honneur à l'Exposition Universelle de Paris.
1re médaille d'or depuis 1819, à toutes les expositions.

L'EXCELLENCE du piano Erard repose d'ailleurs sur l'opinion et l'expérience des plus grands pianistes Liszt, Thalberg, Prudent, Mme Pleyel, Léopold de Meyer, et une foule d'autres qui ne jouent que les pianos de cette fabrique.

C'est elle qui fournit le conservatoire de Paris, la cour impériale, et toutes les maisons royales d'Europe.

On trouvera un choix de ces excellents instruments au magasin de J. B. GUIRAUD, rue Royale, 38.

Bourbonnais, facteur et accordeur 1v mai

Musique nouvelle.
PIANOS H. HERZ

GRANDE MÉDAILLE D'HONNEUR.

A. ELIE & CHASSAIGNAC,

75 RUE DE CHARTRES 75

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT DE MUSIQUE NOUVELLE IMPORTÉE A LA NLLE-ORLÉANS JUSQU'A CE JOUR

Grande réduction de prix, en raison de l'abaissement du tarif douanier

L'ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET EN INSTRUMENTS DE MUSIQUE, FOURNITURES, CORDES, PAPIER, &c.

22fev IMPORTÉ AUX ETATS UNIS

Rebecca Cady vs ses créanciers et les créanciers de H Cady & Cie—No 12,008.

ETAT DE LA LOUISIANE.

TROISIÈME Cour de District de la Nouvelle Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de l'insolvable, et à toutes autres personnes intéressées dans cette affaire, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le syndic des créanciers de l'insolvable ne serait point approuvé et homologué, et les fonds [illegible] conformément audit compte.

Par ordre de la Cour, JAMES DUPLESSIS, 17 avril—17,22,26 Député Greffier

ABSINTHE Suisse—30 caisses d'absinthe suisse de E. Pernod; 20 caisses do Berthoud, 90 caisses dito [illegible]; 15 caisses dito Berger; 20 caisses dito Noilly, en magasin, à vendre par HENRY VALETON, 90, St-Louis 15av

LIQUEURS du pays—150 barils brandy; 75 ½ pipes eau-de-vie imitation; 200 barils whisky rectifié; 250 do do Monongahela, Rye et vieux Bourbon, à vendre par X. LAMBERT, 62, rue des Magasins 15av

REÇU par le William & Jane, venant de Bordeaux: 50 barriques vin rouge, diverses marques; 50 ¼ pipes eau-de-vie Comandon & Co; 100 caisses absinthe, [illegible]. A vendre par X. LAMBERT, 62, rue des Magasins 15av

Demande d'ouvrières.

UNE bonne modiste, et une ouvrière en confections trouveront de l'emploi en s'adressant immédiatement chez Mme E. DURAND, 181 rue Royale.

Magasin d'habillements confectionnés,

No 1, bâtisses Pontalba, rue de la Vieille Levée, En face du ferry du 2d District

R. CHAMPAGNE,
MARCHAND-TAILLEUR,

A toujours en main un assortiment complet d'habits confectionnés d'après les dernières modes de Paris et de New York.

Commandes exécutées par les meilleurs ouvriers. 23 sept—ab

FROMAGE anglais—24 fromages de Stilton, 5 fromages de Chester, à vendre par DUNTZE & IKEN, 30 mars encoignure Royale et Conti

PRUNES EN BOCAUX—60 caisses prunes diverses qualités, en débarquement du navire William & Jane, de Bordeaux, à vendre par J & J TARDOS, 1avril 51 Vieille Levée

Prenez le candy Hoarhound médicamenté de Wistar.

Si vous avez le rhume, prenez le candi de Wistar
Si vous êtes menacé de consomption " "
Si vous crachez le sang, prenez le candi de Wistar.
Si vous avez le rhume, " "
Si vous êtes enroué " "
Si vous avez le croup " "
Si vous souffrez de l'asthme " "

Le candi Hoarhound médicamenté de Wistar est un remède agréable et infaillible.

Le soussigné, agent, vient d'en recevoir. WILLIAM BOKEL, encoignure Chartres et Douane, 9 déc Nlle Orléans

Embaumement des corps.
AVIS AU PUBLIC.

P. CASANAVE, entrepreneur de pompes funèbres, rue Marais, entre Douane et Bienville, No 37, 2me District, ayant acheté du Dr Holmes, de New-York, le privilège d'embaumer par son célèbre procédé, non seulement dans la ville de la Nouvelle Orléans et des environs, mais aussi de l'autre côté du lac, fait donc savoir qu'il est prêt à recevoir des ordres, à toute heure du jour ou de la nuit, et il profite de cet avis pour assurer au public que, par ce procédé, les corps ne sont pas ouverts et que rien par conséquent, ne leur est retiré. Aussi il a fait bâtir une grande tombe au cimetière No 2, rue Bienville pareille à celles qui se trouvent au cimetière de Greenwood, à New York, laquelle est destinée à recevoir provisoirement les corps embaumés, en attendant qu'ils soient transportés dans les tombes [illegible] d'autres pays. Les parents ou les amis des corps embaumés pourront venir les visiter chaque fois qu'ils le désireront. Les corps peuvent être embaumés 8 ou 10 jours après la mort. 25 mars—1 an

Marchandises de plantation.

BRODEQUINS [illegible] pour hommes, bottes épaisses et durables pour ceux qui creusent les fossés, etc. Ces bottes et ces brodequins sont fabriqués expressément pour les plantations.

G. W. DUNBAR & Co, 6 rue des Magasins 12 mars—t et o

CHANGEMENT DE DOMICILE.
CHARLES LEVY,
Chirurgien Pédicure,

A transféré son domicile du No 198 rue Royale, au No 158 rue Royale, entre St Louis et Toulouse.

EXTIRPE les cors, ognons, durillons et ongles rentrés dans les chairs, sans la moindre douleur, dans l'espace de dix minutes, on peut mettre la chaussure sans éprouver le moindre mal.

Les prix sont de $1 par cor, ou dix piastres par an, par abonnement. L'abonnement comprend une visite mensuelle des pieds, au domicile du pédicure, de 1 heure à 5 heures après midi. La visite pour les dames aura lieu chez elles. J'ai entendu dire qu'il y avait quelques pédicures en ville qui prétendent guérir les cors. Voilà dix ans que je suis à la Nouvelle-Orléans, et je n'ai jamais vu personne qui pût être guéri radicalement, excepté les personnes qui sont venues chez moi [illegible]. Aujourd'hui je compte deux cents et quelques abonnés, et tout le monde est content de mes opérations. J'espère que mes amis et le public continueront de me donner la confiance que je mérite. CHARLES LEVY.

1déc—3m

VITRES—1000 caisses vitres de grandeurs assorties, à vendre par H J HART & Co.

VENTES A L'ENCAN.

[illegible]

PAR ALFRED BOULIGNY, Encanteur, 81 rue Gravier.

EN vertu d'un ordre de l'honorable [illegible] Morgan juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 16 mars 1858, il sera vendu à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, à midi, le JEUDI, 22 avril 1858:

BETSY, âgée d'environ 40 ans, parfaite cuisinière et bonne domestique de maison, avec ses trois enfants—Thomas, mulâtre, âgé d'environ 18 ans; Catherine, mulâtresse, âgée d'environ 9 ans, et Eugène, mulâtre, âgé d'environ 7 ans.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Joseph Lisbony, N. P.

23 mars—1 8 15 22 21 22 av

Tableaux ! Tableaux !
Pour clore une facture.
PAR TOURNÉ & THOMAS.

JEUDI, 22 courant, à 11 heures, il sera vendu sans limite, à leur magasin d'encan, coin Bienville et Passage de la Bourse—

47 tableaux à l'huile représentant des vues de l'État de New-York, l'Hudson, Canada, Suisse, Ecosse, etc.

Conditions—Comptant. 21av

Vente à terme.

Marchandises sèches américaines et étrangères.

PAR H. PEYCHAUD, HYDE & CO

JEUDI 22 avril il sera vendu à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 28, rue de la Vieille Levée.

32 cs de marchandises étrangères, telles que toiles à chemises, damassés, toile d'Irlande, ginga fil, coutil fantaisie, mouchoirs batiste, toiles imprimées, jaconas, robes barège, etc

AUSSI

10 caisses indiennes américaines, 10 caisses coton Brooklyn et un assortiment de marchandises américaines.

Conditions—au-dessus de $200, 90 jours de crédit. 21 avril

Chapeaux Panama et paille.
PAR H. PEYCHAUD, HYDE & Co

JEUDI, 22 avril, il sera vendu à 10 heures, à leur magasin d'encan No 28 rue de la Vieille Levée

150 douzaines chapeaux Panama pour hommes et enfants,

25 caisses chapeaux paille d'Italie

Conditions—à la vente 21av

Succession de Pierre Pascal Hugulin

PAR ANTHONY FERNANDEZ, Encanteur,
Bureau, Passage de la Bourse, No 49

EN vertu de deux ordres de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 28 décembre 1857 et du 14 avril 1858 il sera vendu à la Bourse St Louis, dans la rue St Louis, entre les rues de Chartres et Royale, à midi, JEUDI 24 mai prochain 1858, la propriété suivante, appartenant à ladite succession, savoir

Un certain Terrain, avec les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison briquetée [illegible] situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Johnson, Dumaine, St Philippe et Galvez, ayant 60 pieds de face à la rue Johnson sur une profondeur de 24 pieds [illegible] pardevant Antoine Doriocourt, notaire public, le 20 mars 1857.

Un certain morceau de terre situé à Gentilly, dans cette paroisse, sur la rive droite du bayou Sauvage, à une distance d'environ cinq milles de la ville, et mesurant quatre arpents et vingt-sept pieds de face sur ledit bayou Sauvage, sur une profondeur de quarante arpents, entre lignes parallèles. Ensemble toutes les améliorations qui se trouvent dessus, le tout acquis par le défunt, par achat, d'Adolphe Drouillard, par un acte pardevant Adolphe Boudousquié, notaire public, le 21 juillet 1857.

Termes : pour la propriété premièrement décrite comptant, pour l'habitation à Gentilly secondement décrite, l'acquéreur assumera le paiement de deux billets souscrits par le défunt, en date du 21 juillet 1857 chacun de la somme de $500 et payables respectivement à un et deux ans, avec 6 pour cent l'an d'intérêt de leur date, et la balance à 24 mois de crédit en un billet garanti par hypothèque sur la propriété, avec intérêt à raison de 6 pour cent l'an, de la date de la vente jusqu'à maturité, et à raison de 8 pour cent d'intérêt l'an après échéance jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente par E Barnett, notaire public, aux frais des acquéreurs 22 av—4 22 24 m

VENTE POSITIVE.

Propriété améliorée rue St Louis près du Canal Carondelet.

PAR TOURNÉ & THOMAS.

SAMEDI 24 avril 1858, à midi, dans la rotonde de l'hôtel St Louis, il sera vendu à l'encan :

Un certain lot de terre situé dans le faubourg Tremé, dans l'îlet borné par les rues St Louis Claiborne, Conti et Derbigny, mesurant (mesure américaine) 25 pieds de face à la rue St Louis sur une profondeur de 116 pieds 1 pouce 6 lignes entre lignes parallèles—ensemble une maison double en bois, ayant 4 chambres, galerie devant, cuisine, écurie, citerne

Conditions moitié comptant, la balance à 6 et 12 mois en billets portant hypothèque sur la propriété et 6 pour cent d'intérêt par an.

17 av—17,21,22 23 24

Pharmacie de valeur à l'encan.
PAR FRANCIS FERNANDEZ.

Mme Manuel Blasco vs Manuel Blasco, pour interdiction.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 10 mars 1858 il sera vendu, SANS RÉSERVE, jeudi, 22 avril 1858, à 10 heures du matin, au No 54 rue de Chartres (autrefois rue Condé), entre les rues Dumaine et St Philippe—

Le stock entier de la **Pharmacie Manuel Blasco,** d'après l'inventaire fait par M. A. E. Bienvenu, notaire public, le 21 et le 26 octobre 1857, lequel inventaire est déposé pour référence, au bureau du greffier de la Deuxième Cour de District, déduisant la recette journalière à partir de cette date jusqu'au jour de la vente.—L'acquéreur aura le privilège de louer le magasin à raison de $35 par mois, avec un bail de cinq ans s'il le demande. Le tout sera vendu en bloc. Cette adjudication étant la seconde et la dernière, la Pharmacie sera vendue au plus haut enchérisseur.

Termes et conditions—Un tiers comptant, la balance à six, douze et dix huit mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, portant intérêt à raison de 6 pour cent l'an à partir du jour de la vente jusqu'à l'échéance, et en cas de non paiement à l'échéance, intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement 13 avr—2f

Grande vente de riche Bijouterie, Parures

TOURNÉ & THOMAS vendront vendredi prochain, le 23 courant, à 11 heures, à leur magasin d'encan, coin Bienville et Passage de la Bourse, d'ordre et pour compte du Docteur Gibson, de Londres :

La plus riche collection de joyaux importés en Amérique. Une magnifique table faite pour Mahomet, émaillée en perles, sujets tirés de Walter Scott, considérée en Europe comme le plus beau chef d'œuvre connu. Le propriétaire en a refusé 25,000 francs du "Baron Rotsch[illegible]" en 1856. Une parure en perles donnée par George IV à sa fille, la princesse de Galles.

Une parure ayant appartenu à la Duchesse de Devonshire.

Une superbe Corbeille et parure faite par ordre de l'Empereur Nicholas avant la dernière guerre.

Un superbe assortiment de bijouterie, telle que bracelets, épingles, boucles d'oreilles en diamants, [illegible] des joyaux antiques, la bague de George III contenant sa montre.

Un choix de porcelaines de Sèvres d'une grande variété, &c.

Conditions—Au dessous de $200 comptant—au dessus de $200 60 jours en billets endossés à satisfaction. 21av

VENTES JUDICIAIRES

Pierre Chevalier vs. W. L. Pitts.

CINQUIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 12,257—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi 24 de mai 1858, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de

Un terrain situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues des Magasins, du Camp, Sixième et Septième et désigné sous le No Vingt-et-un, d'après un plan dressé par B. F Nichols, arpenteur, daté du 14 décembre 1846, et déposé en l'étude de L. H. Kenny, ci-devant notaire public, en la paroisse de Jefferson.

Ledit terrain mesure trente quatre pieds neuf pouces de face à la rue Septième sur cent vingt cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les améliorations qui se trouvent dessus et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant, au moment de l'adjudication E T PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans

22av—22,mai,1,8,15,22

A. Trudeau vs J. O Connor.

SIXIÈME COUR de District de la Nouvelle Orléans. No 5935—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi, 4 de mai 1858, à 4½ heures P M en mon magasin de dépôt situé rue Jefferson, No 23, dans le 2me District de cette ville, à la vente publique et adjudication de

Un lot de vaisselle suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication E T PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans

21av—22,24,27,30 mai

Bauduc, Block & Co. vs. Henry A. Lee.

Pour une cession forcée

SIXIÈME COUR de District de la Nouvelle Orléans—No 5815—En vertu d'un ordre de vente rendu le 3 avril 1858, et à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai, le lundi, 3 mai 1858, à 5 heures P. M, [illegible] dans le 2me District de cette ville, à la vente publique et adjudication de

Un gros porc anglais.

Conditions—comptant, au moment de l'adjudication E T PARKER, shérif de la paroisse d'Orléans 21 av—24 27 30—mai 3

La Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home vs John B. [illegible].

QUATRIÈME Cour de District de la Nlle Orléans—No 11,788—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai le samedi, 1er mai 1858, à 5 heures, P. M. en mon magasin de dépôt, rue Jefferson No 23, dans le 2me District de cette ville, à la vente publique et adjudication de

Une montre d'or, sa chaîne et sa clef,
Deux demi pièces de toile
Un anneau d'or, etc

Suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours

Saisi dans l'affaire ci dessus

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication E T PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans

19 avril—22 26 29—m 1

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de J J [illegible]—No 13,[illegible]

DEUXIÈME Cour de District de la Nlle Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par la tutrice administrant la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds [illegible] répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour P. S. WILTZ, 21av—22,27 3m Greffier

Succession de Louis [illegible]—No 9,301.

DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par les exécuteurs testamentaires de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte

Par ordre de la Cour P. S. WILTZ, 21av—21 3m greffier

Succession de William Cooper—No 14,073

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle Orléans—Attendu que Elijah Cannon a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu William Cooper, décédé intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour, P S WILTZ, 21av—22,27 3m Greffier.

John Healy vs. ses créanciers.—No. 12,390.

ETAT DE LA LOUISIANE—Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—La cession des biens de l'insolvable est acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée desdits créanciers soit tenue au bureau de Robert J. Ker, notaire, le mardi, 25 mai 1858, à dix heures du matin, pour délibérer sur l'état des affaires dudit insolvable et nommer un ou plusieurs syndics conformément à la loi; que toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens dudit insolvable soient suspendues, et que P. Coudrain, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Par ordre de la cour,
Nouvelle-Orléans, le 21 avril 1858.
JAMES DUPLESSIS, député greffier.
22 avril—

EN débarquement du navire William & Jane, capitaine Cobb, venant de Bordeaux ;
35 barriques vin rouge St-Estèphe,
24 caisses vin Sauterne,
25 futailles cognac "[illegible] 1850,"
A vendre par Y. & E. MAIGNAN, 20 rue St-Louis 8av

VENTES A L'ENCAN.

Grande vente de verrerie—957 caisses arrivées directement des manufactures et pour être vendues sans réserve.

PAR J. A. BEARD & Co.
GARDNER SMITH, encanteur.

IL sera vendu, jeudi, 22 du courant, à 11 heures, (par échantillons)—à l'Arcade de Banks, un assortiment général de verrerie, comprenant en partie : verres (pour buvettes, etc.) gobelets, verres à vin, pots, carafes, plats en faïence, bowls, sucriers, jarres de 2 à 6 bouteilles, salières assorties, verres à cornichons, etc.

Conditions—$200 ou au-dessous, comptant; au-dessus de $200, 60 jours en billets approuvés par le vendeur.

Toutes les réclamations devront être faites dans les vingt-quatre heures qui suivront la livraison.

N. B. L'attention du commerce de la ville et de la campagne est appelée sur cette rare occasion. Les articles sont bien emballés dans de petites caisses et seront vendus en lots au gré des acheteurs. 19 avril

SECONDE VENTE.

Dans la succession de Louis Bernoudy.

Vente de l'esclave Sylvania, pour le compte du premier acquéreur.

PAR J. A. BEARD & Co, Successeurs de J. A. Beard & May. GARDNER SMITH, encanteur

JEUDI, 22 avril 1858, il sera vendu à l'encan, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, par et en vertu d'un ordre de l'honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 9 mars 1858, pour compte et aux risques de Wm Christie, qui n'a pas rempli les obligations de l'adjudication faite à son profit le 19 mars 1857—

L'esclave SYLVANIA, mulâtresse, âgée d'environ 25 ans, domestique de maison et garde-malade [illegible], cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.

Termes et conditions—Un quart comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets satisfaisants, endossés, garantis par hypothèque sur l'esclave et portant les intérêts éventuels [illegible] de 8 pour cent par an, au cas de non paiement à l'échéance.

Acte de vente pardevant A Boudousquié, notaire public, aux frais de l'acquéreur

20 mars—20 3avril 17,22

Jambons......Jambons.
PAR D. E. MORPHY, encanteur

AUJOURD'HUI, jeudi 22 du courant, à 10 heures, il sera vendu pour le compte de qui il appartiendra, au No 49 rue des Magasins

30 tierçons jambons.

Conditions—Comptant 22 av

PAR H. PEYCHAUD, HYDE & Co.

Linge fait avarié.

JEUDI, 22 avril il sera vendu à 10 heures précises à leur magasin d'encan, No 28, rue de la Vieille Levée

Une grande facture linge fait légèrement avarié vendue pour compte de qui il appartiendra

Conditions comptant 22 av

Vente d'Habillemens d'été, Chemises blanches, Chapeaux, etc.

PAR BLACHE & LEAUMONT.

VENDREDI, 23 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres No 77

Un grand assortiment d'habillements d'été chemises blanches, chapeaux, etc.

Conditions à la vente 22av

Vente à crédit de Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR BLACHE & LEAUMONT.

VENDREDI, 23 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan rue de Chartres, No 77

100 caisses de bottes, souliers et brodequins

Conditions à la vente 22 avril

Fonds de liqueurs, vins et tabac.
Par D. E. MORPHY, encanteur.

VENDREDI, 23 du courant, à 11 heures du matin, il sera vendu, (les parties abandonnant ce genre d'affaires) au No 6, rue Poydras—

Une grande variété d'eau de vie, genièvres whiskys, rhum, vins, liqueurs et tabac de la Virginie, installations de magasin, etc. Le magasin est à louer.

Les conditions, libérales pour le stock, seront annoncées le jour de la vente 21 avril

Cigares et tabac de la Havane en feuilles.
PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

MERCREDI, 28 du courant, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu, sans aucune réserve ou limite, au magasin de MM Moreno Frères, importateurs, No 54, rue Vieille Levée, Deuxième District.

375 000 cigares de la Havane 40 balles tabac en feuilles.

Conditions au dessous de $200 comptant $200 à $500, 90 jours, au dessus de $500, quatre mois en billets à la satisfaction des vendeurs 22 avril

POUR RÉSIDENCE DE FAMILLE.

Grand Terrain très profond sur la rue Saint Claude, près de l'Esplanade, avec maison, etc.

PAR N. VIGNIÉ, encanteur.

MERCREDI 28 avril 1858, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis

Un très beau terrain situé dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Quartier, St Claude et Tremé, mesurant au pied français 50 pieds de face à la rue St-Claude, sur une profondeur d'environ 170 pieds. Ensemble une maison construite partie en briques, partie briquetée entre poteaux, contenant [illegible] de quatre chambres, hangar, cuve, latrines, etc.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un crédit de 1 et 2 ans, en billets garantis par hypothèque sur ladite propriété et portant 8 pour cent d'intérêt par an. Les constructions seront assurées contre les risques du feu et les polices transférées au vendeur. L'acte de vente pardevant O De Armas, notaire public 22 av

Vente positive, pour clore, et par cause de cessation d'affaires d'importation.

Eau-de-vie française, Vins, Sardines, etc.

PAR BERNARD TURPIN

MERCREDI, 28 avril 1858, il sera vendu à l'encan à 10 heures et demie A. M., au magasin des importateurs, MM. Th. Bailly Blanchard & Co, No 27 rue de la Vieille Levée—

100 futailles eau-de-vie française, en 1/2, 1/4 et 1/8 de pipes, des marques suivantes [illegible] 1805; [illegible] 1825, G. Y Bernard & Co, Hivert jeune, [illegible], Bernard, Fleuri, etc., etc.
250 caisses sardines à l'huile, [illegible]
150 caisses absynthe suisse de différentes marques
20 caisses curaçao importé,
50 do guignolet [illegible]
100 paniers champagne B et E Perrier
25 caisses petits pois,
10 pipes genièvre de Hollande
250 caisses vin de Bordeaux
80 barriques vin rouge, [illegible]

Les conditions sont libérales

Les catalogues seront prêts trois jours avant la vente 16avr

Fonds et installations de la grocerie connue sous le nom de "Gem," No 23, rue Baronne. Ensemble, le bail non expiré du magasin et du terrain, pour 18 mois du 1er mai 1858

PAR NEVILLE & JARREAU.
JULIAN NEVILLE, encanteur
Bureau, No 6, Commercial Place.

IL sera vendu à l'encan, vendredi 23 du courant à 10 heures du matin, dans le magasin No 23, rue Baronne, connu autrefois sous le nom de "Gem"

Un grand assortiment de groceries pour familles, liqueurs, etc. etc parmi lesquels on trouvera les excellents vins suivants

Romanée, Chambertin, vins de Bourgogne, Haut Sauterne, [illegible], et autres vins blancs, vieux château Margaux, Larose, [illegible], etc etc

Excellents vins de Sherry, d'Oporto, vin du Rhin, de Madère et de Champagne

Eaux de vie vieilles et supérieures, telles que Pinet et Otard Dupuy, genièvre de Hollande, rhum, liqueurs fruits à l'eau de vie, etc.

Également—Batterie, conserves, etc etc — Au même endroit et à la même heure—Toutes les installations, comptoirs, barriques, mesures, coffre fort, balances, boites pour la glace, et tous les ustensiles d'une grocerie pour familles —Le tout sera vendu en lots au gré des acheteurs.

Également—Un cheval, un wagon et une licence.

P. S.—Un magnifique fusil de chasse, français, à deux coups, sera offert à la fin de la vente.

Conditions—comptant 20 av—4f

Magasin en briques à quatre étages dans la rue des Magasins.

Succession d'Austin Woolfolk

PAR M. BARNETT Jnr, encanteur,

IL sera vendu, jeudi 27 mai 1858, à midi, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'honorable Robert G Beal, juge de la Sixième Cour de District de la paroisse Iberville, Etat de la Louisiane, portant la date du 16 mars 1858, la propriété ci-après décrite, appartenant à la succession d'Austin Woolfolk, décédé, savoir

Un certain Terrain situé dans la rue des Magasins, entre les rues Canal et Commune, et désigné par le No 2. Ledit terrain a 24 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue des Magasins, 20 pieds 9 pouces 2 lignes de largeur sur la ligne du fond, 85 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain No 1, et 95 pieds 1 pouce 7 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain No 3.—Les améliorations comprennent un magasin en briques à quatre étages, occupé en ce moment par M. Morrison, pharmacien. Ledit magasin est dans un des meilleurs quartiers de la ville pour les affaires, et loué à bail à raison de $2150 par an

Termes et conditions—Un tiers comptant, le jour de la vente, la balance à un et deux ans de crédit à partir du jour de la vente. Les acquéreurs devront fournir leurs billets endossés à la satisfaction de la tutrice, payables à la Banque des Citoyens, à la Nouvelle-Orléans, avec hypothèque spéciale sur la propriété jusqu'à parfait paiement. En cas de non paiement à l'échéance, lesdits billets porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant Edward Barnett, notaire public, aux frais de l'acquéreur 21 av—5 22,27 m

Jolie résidence, deux terrains nus, magnifiques meubles en bois de rose, Piano Pleyel, dito. Voitures, chevaux, etc. pour cause de départ.

PAR J. A. BEARD & Co.
GARDNER SMITH, encanteur.

IL sera vendu à l'encan, MARDI, 27 du courant, au No 20, rue Philippa, entre les rues Canal et Commune, commençant à 10 heures par les meubles et, à midi et demi précis, la maison, les terrains nus, les voitures, les chevaux, etc.

La maison est belle, solidement bâtie à trois étages en briques, avec mansardes, parfaitement finie partout, ayant tout ce qui est nécessaire au confort d'une grande famille. Il faut l'examiner pour l'apprécier. Elle a de belles installations de gaz, cheminées en marbre richement taillé, baignoires en marbre (eau froide et chaude), cuisine etc.

Le terrain a 23 pieds 2 pouces 4 lignes, plus ou moins, de face à la rue Philippa, sur une profondeur de 123 pieds 4 pouces d'un côté, 120 pieds [illegible] de l'autre côté et 25 pieds 1 pouce sur la ligne du fond. Passage d'un corridor en commun, large de 12 pieds, [illegible]. Il y a une citerne sur le toit de l'édifice de derrière, pour recevoir les eaux pluviales, de la contenance d'environ 1500 gallons.

Deux terrains touchant au susdit, ayant chacun 30 pieds de face à la rue Philippa, sur une profondeur de 118 pieds 4 pouces sur une ligne extérieure et 114 pieds 8 pouces sur l'autre ligne extérieure.

Les meubles sont principalement de bois de rose richement travaillé, du dernier goût, de grande valeur, manufacturés à Paris et par H. N. Siebrecht, de cette ville, comprenant en partie meubles de salon, en bois de rose, couverts de satin riche blanc et cramoisi, chaises Elizabeth à bras, en chêne travaillé, bois de lit albert, en bois de rose, richement taillés, armoires en bois de rose, à porte de glaces françaises, lavabos à dessus en marbre, dito de centre, grandes glaces françaises, rideaux, sofas, dames et fauteuils riches, corniches en bois doré, ainsi que tapis de velours et de Bruxelles, riches, nattes, toile cirée, paillassons, [illegible], matelas de mousse, de plumes et à ressorts

Magnifiques tableaux à l'huile par des artistes éminents, statuettes, vases riches, pendules, candélabres de bronze doré, jardinières travaillées, fleurs artificielles, etc. De plus, un grand nombre de plantes de prix, exotiques et du pays.

Pour plus de détails, voir les catalogues imprimés

Conditions—Pour les propriétés foncières, un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant intérêt à raison de 8 pour cent à partir du jour de la vente, garantis par hypothèque sur les propriétés, et dans le cas de non paiement à l'échéance, intérêt à raison du 8 pour cent jusqu'à parfait paiement. Les bâtisses devront être assurées aux frais des acquéreurs et les polices transférées au vendeur.

Les actes de vente pardevant Félix Grima, notaire public, au frais des acquéreurs.

Pour les voitures, les chevaux et les meubles—comptant

Les catalogues sont prêts pour être distribués au bureau de J A Beard & co. 10 avril—au 27

BEAUX-ARTS,

Seconde vente à l'encan de tableaux à l'huile dans la Galerie de Galvani, No 53, rue St-Charles, Nouvelle-Orléans.

PAR TOURNÉ & THOMAS, encanteurs, No 19, Passage de la Bourse.

IL sera vendu à l'encan, le 26 avril et les jours suivants, à 7 heures du soir :

300 tableaux anciens et modernes, de différents sujets et grandeurs, parmi lesquels se trouvent un grand nombre de beaux sujets religieux, convenables pour églises, chapelles et autels; un grand nombre d'objets d'art, tels que statuettes antiques et modernes, livres rares, curiosités, &c. &c.

Le tout sera exposé pour les amateurs à partir du 19 courant jusqu'au jour de la vente, de 9 heures A. M. à 10 heures P. M. On sera prêt alors à livrer les catalogues.

M. Galvani appelle l'attention particulière du public sur cette seconde vente, qui comprendra une collection riche et rare de beaux modèles de diverses branches d'art, tels qu'on en offre rarement en vente.

Conditions—Pour toutes sommes au dessus de $150, 90 jours, en billets acceptés en ville. 17 av

VENTES A L'ENCAN.

Bonnes Maisons sur les rues Ste Anne et Dumaine, au faubourg Tremé.

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

MERCREDI, 28 avril 1858, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis—

1o. Un terrain situé rue Dumaine entre les rues Prieur et Roman, mesurant, au pied américain 32 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la rue Dumaine, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ledit terrain est remblayé et très élevé. Ensemble les améliorations, consistant en une maison basse en bois ayant quatre appartements, une petite cuisine, latrine, cave, etc.

2o. Un terrain situé rue Ste Anne, entre Remparts et St Claude, faisant face à la Place d'Armes, mesurant, au pied français, 30 pieds de face à la rue Ste Anne, sur environ 90 pieds de profondeur. Ensemble les améliorations consistant en une jolie maison basse No 204, ayant quatre chambres, porte à coulisse, 2 cabinets, galerie, cuisine, chambres à domestiques, cuve, water-works, etc. Ladite propriété est louée à bail jusqu'au 31 octobre prochain.

Termes et conditions—Un tiers comptant et la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois en billets avec intérêts de 8 pour cent [illegible] garantis par hypothèque sur lesdites propriétés. Les constructions seront assurées contre les risques du feu et les polices d'assurance transférées au vendeur.

Les actes de vente pardevant A Ducatel, notaire public 21av

Bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse avec ses deux enfants.

PAR N. VIGNIÉ, encanteur,

SAMEDI, 24 avril 1858, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis

SÉVÉRINE, négresse, âgée d'environ 28 ans, excellente cuisinière française, blanchisseuse, repasseuse et très bonne domestique de maison. Ensemble ses deux enfants Fergus, âgé d'environ 4 ans et [illegible], âgé d'environ 2 ans. [illegible]

Conditions—[illegible] 21av

Excellente maison rue St Philippe entre les rues Bourgogne et Remparts.

PAR N. VIGNIÉ, encanteur.

MERCREDI, 28 avril 1858, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis [illegible]

[illegible]

Vente sans réserve [illegible]

PAR N. VIGNIÉ, [illegible]

[illegible]

Pour cause de départ.

Grande et dernière vente [illegible] du faubourg [illegible] Jefferson [illegible]

—Vente à dix ans de crédit—

PAR N. VIGNIÉ, [illegible]

[illegible]

Grande Maison de famille [illegible] d'été à la Baie St Louis—Vente sans réserve pour cause de départ.

PAR N. VIGNIÉ, encanteur.

SAMEDI 24 avril 1858, à midi, [illegible] à la Bourse St Louis [illegible]

[illegible]

Cinq terrains faces Esplanade et [illegible] St Jean.

Quatre terrains sur [illegible]

PAR N. VIGNIÉ, [illegible]

[illegible]

Succession de feu Jayme [illegible]. Maison [illegible]

PAR N. VIGNIÉ, [illegible]

EN vertu de [illegible] Cour de District [illegible] portant la date du 4 mars 1858, [illegible] SAMEDI [illegible]

UN CERTAIN TERRAIN [illegible]

[illegible]

SUCCESSION DE LUCY ANN CALDWELL.

Belle construction d'encoignure, en briques à trois étages, faisant face au dépôt du rail road Pontchartrain.—Esclaves.

PAR N. VIGNIÉ, *Encanteur.*

EN vertu d'un ordre de l'hon Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 24 mars 1858, No 13527, il sera vendu en vente publique, dans la Rotonde de l'Hôtel St Louis, samedi 1er mai 1858, à midi, pour le compte de la susdite succession

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'île, borné par les rues Champs Elysées, Victoire, Marigny et Moreau, ledit lot est composé de deux lots désignés par les Nos 4 et 5, d'après un plan dressé par H Buisson le 6 mars 1834 et déposé en l'étude de Joseph Cuvillier notaire public de cette ville. Lesdits lots mesurent ensemble 46 pieds et 11 pouces de face à la rue des Champs Elysées sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles, et faisant aussi face à la rue Victoire, formant l'encoignure desdites rues en face du dépôt du rail road Pontchartrain—Ensemble une grande et belle construction en briques à trois étages, contenant au rez-de-chaussée un magasin servant à l'usage d'une pharmacie, cuisine, trois chambres au second, galerie, etc.—Au troisième trois ou quatre chambres, cabinets, galerie, etc., un grand grenier, cuve, puits, latrines, &c. Ensemble le bail de ladite propriété.

CHLOÉ, négresse âgée d'environ 50 ans—ensemble ses deux enfants Mary Ann, âgée d'environ 15 ans, Françoise âgée d'environ 6 ans. Hannah négresse âgée d'environ 28 ans.

Termes et conditions :—Pour la propriété un quart comptant et la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois en billets endossés à satisfaction, garantis par hypothèque sur ladite propriété, et portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente. Pour les esclaves la moitié comptant et la balance à un crédit de 4 et 8 mois, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque sur lesdits esclaves et portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de leur date.

L'acte de vente pardevant E. Barnett, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

29 mars—20mar,9,23, 29'30av, 1mai

VENTES A L'ENCAN
Vente importante

[illegible]

Première Vente des Propriétés Foncières appartenant à la ville de la Nouvelle-Orléans, situées dans les quartiers les plus avantageux des Premier et Quatrième Districts, ainsi que dans la ville de Jefferson, comprenant des Terrains de très grande valeur, propres à ériger des constructions d'un revenu assuré. Aussi les Terrains de choix sur la batture et que des îlets entiers, très convenables pour des presses à coton et des magasins de dépôt, etc., etc.

Vente à l'Hotel de la Cité,
RUE DE LA COMMUNE,
A de très longs termes.

PAR N. VIGNIÉ, encanteur de la ville.

JEUDI 6 mai 1858, à midi précis, il sera vendu, sans aucune réserve aux plus hauts et derniers enchérisseurs, AU CITY HOTEL, rue de la Commune, en vertu d'une résolution du Conseil Commun de la ville de la Nouvelle-Orléans, et sous la direction du comité des finances—les propriétés ci-après décrites—pour le compte de la ville de la Nouvelle-Orléans

Premier district.

Les quatre terrains de très grande valeur, sur lesquels était le vieux marché Ste Marie, situés dans l'îlet compris entre les rues Tchoupitoulas, Annonciation, Delord et Poeyfarré, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4.

Le terrain No 1 est un terrain double d'encoignure faisant face à trois rues [illegible] pieds [illegible] de face à la rue Tchoupitoulas, 64 pieds et 7 pouces de face à la rue Annonciation, 21 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la jonction des rues Tchoupitoulas, Annonciation, et Delord et 47 pieds 10 pouces et 7 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain No 2.

Le terrain No 2 a 23 pieds 3 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, 25 pieds de face à la rue Annonciation, sur une profondeur de 47 pieds 10 pouces 7 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain No 1.

Le terrain No 4 est un terrain double d'encoignure, faisant face à trois rues, ayant 23 pieds 3 pouces de face à la rue Poeyfarré, [illegible] de face à la rue Annonciation, 26 pieds de face à la jonction des rues [illegible], sur une profondeur de [illegible] sur la ligne qui le sépare du terrain No 3.

Le terrain No 3 a 23 pieds 3 pouces de face à la rue Poeyfarré, 25 pieds de face à la rue Annonciation, sur une profondeur [illegible] sur la ligne qui le sépare du terrain No 4 et [illegible] sur la ligne qui le sépare du terrain No 2.

La ville se réserve tous les matériaux appartenant au marché, tels que colonnes en fer, [illegible] pavés, granit, bois, ardoises, &c, &c, qui seront enlevés par la ville dans les trois mois qui suivront la vente.

—Deux terrains de batture, de valeur, dans l'îlet compris entre les rues Front, Fulton, Lafayette et Girod. Les dits terrains sont désignés par les Nos 13 et 14 et ont chacun 24 pieds 2 pouces 7 lignes de face aux rues Front et Fulton [illegible] une profondeur irrégulière d'environ 119 pieds 7 pouces 6 lignes.

—Deux terrains de batture, de valeur, dans l'îlet compris entre les rues Front, Fulton, Girod et Notre Dame. Les dits terrains sont désignés par les Nos 1 et 2 et ont chacun [illegible] de face aux rues Front et Fulton sur une profondeur de 121 pieds et 4 pouces.

[illegible]

Quatrième District.

[illegible]

Ville de Jefferson.

[illegible]

Termes et Conditions.

[illegible] 19 avril

Vente sans réserve—Pour cause de départ

[illegible]

PAR N. VIGNIÉ, encanteur

SAMEDI, 24 avril 1858, à midi, il sera vendu, à la Bourse St Louis—

Trois lots de terre mesurant ensemble 73 pieds de face à la rue Ste Anne, [illegible], sur une profondeur de 182 pieds [illegible]. Le terrain est remblayé et très élevé. Ensemble une maison [illegible] contenant trois pièces, [illegible] écurie pour deux chevaux [illegible] une construction [illegible] hangar, puits, cuve, latrines. Le tout en excellent état.

Termes et conditions—Un tiers comptant et la balance à un crédit de 1 et 2 ans, [illegible] garantis par hypothèque sur la dite propriété.

[illegible] Ducatel, notaire public. 11 avril

[illegible] famille pour résidence [illegible] St Louis.—Vente sans réserve pour cause de départ.

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur,

SAMEDI, 24 avril 1858, à midi, il sera vendu sans limite à la Bourse St Louis—

Une portion de terre située à la Baie St Louis, à une très petite distance de l'église et du marché mesurant [illegible] pieds de face au Chemin Public, sur une profondeur d'environ 40 arpents, moins quatre terrains qui mesurent ensemble 300 pieds de face [illegible]. Ensemble une grande maison neuve contenant six appartements, un cabinet, [illegible] une pompe, arbres, jardin, etc. [illegible] St Louis.

Conditions [illegible] moitié comptant et le reste à un crédit de [illegible] mois, en un billet endossé à satisfaction et garanti par hypothèque sur ladite propriété.

L'acte de vente pardevant A. Ducatel, notaire public. 21av

Terrains au faubourg Tremé.

PAR N. VIGNIÉ, encanteur,

SAMEDI, 24 avril 1858, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis sans réserve

Treize lots de terre situés dans l'îlet borné par les rues [illegible], Dumaine et St Anne, désignés par les Nos 1 à 13, conformément au plan maintenant exposé à la Bourse

Conditions—Un quart comptant et la balance à 12 et 18 mois de crédit en billets endossés et garantis par hypothèque sur lesdits terrains. 15av

Deux Habitations, face au Chemin de Gentilly, dans la paroisse d'Orléans, à environ cinq milles de la Cathédrale.

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

JEUDI, 29 avril 1858, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis—

1—Une habitation désignée par le nº 1, bornée d'un côté par la propriété de M. Hugulin, mesurant dix arpents de face au Chemin de Gentilly, côté sud, sur vingt arpents de profondeur. Ensemble une maison de maître, briquetée entre poteaux, exhaussée et en bon état, contenant deux grandes chambres à feu, un vestibule et deux cabinets, une galerie devant et derrière, [illegible] douze pieds de large sur toute la façade, cuisine contenant quatre chambres à domestiques, une autre bâtisse servant de magasin de fourrage, écurie, poulailler, citerne, puits en briques, etc. Sur ladite propriété se trouvent environ 1500 arbres fruitiers, 2000 pieds d'artichauts, une partie de l'habitation est [illegible] et en plein rapport, [illegible] est boisé.

2—Une habitation désignée par le nº 2, contiguë au lot nº 1, et bornée sur l'autre ligne par la propriété de la succession McDonogh, mesurant dix arpents et un tiers de face au Chemin de Gentilly, sur vingt arpents de profondeur. Ensemble une maison contenant deux chambres, deux cabinets, galerie devant et derrière, [illegible]

Les plans sont exposés à la Bourse St Louis.

Termes et conditions.—Un tiers comptant, et la balance à un et deux ans de crédit, en billets sans intérêt, et portant hypothèque sur lesdites propriétés, divisés en coupons, à la convenance des vendeurs et à l'option des acquéreurs. En cas de non-paiement à leur échéance, lesdits billets porteront intérêt à raison de 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement, ainsi comme clause pénale stipulée.

Les constructions devront être assurées et les polices transférées aux vendeurs. 15av